



Subvention 2026

Agence de voyage
LE MONDE EN DIRECT



Croisière Caraïbes

du 7 au 16 janvier 2026

Les plus

- Nuit en demi-pension à Fort de France,
- Arrêt au marché de Fort de France,
- Embarquement à bord du Costa Fascinosa pour 8 jours de croisière,
- Forfait My Drinks inclus
- Escales en Guadeloupe, Saint Kitts, Tortola, Saint Domingue, île Catalina,
- Journée à l'hôtel Karibea Sainte Luce***



Dossier suivi par Ornella

ornella.vivaldi@cseah.com



JOUR 1 : MARSEILLE ➔ MARTINIQUE

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Marseille.

Assistance LMD aux formalités d'enregistrement.

Envol à destination de Fort de France sur vols Air France via Paris

Prestations à bord.

Accueil et transfert pour rejoindre votre **hôtel type La Valmenière *****

Installation en chambre en ½ pension

Après-midi libre.

Dîner et nuit à l'hôtel.

<https://www.karibea.com/hotel/karibea-valmeniere-hotel/>



JOUR 2 : FORT DE FRANCE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert en autocar et **arrêt au marché de Fort de France.**

Déjeuner libre.

Transfert pour rejoindre le port. Embarquement à bord du Fascinosa.

Installation dans vos cabines. Départ à 19h00.

Dîner et nuit à bord.



JOUR 3 : POINTE A PITRE

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à 08h00.

Votre escale en Guadeloupe s'annonce intense. Entre forêts, fonds marins, volcans et immersion dans la culture créole, la perle des Caraïbes vous donne l'embarras du choix.

Repas à bord. Départ à 21h30

Dîner et nuit à bord.



JOUR 4 : BASSE-TERRE – SAINT KITTS

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à 10h00.

Basse-Terre est dominée par la « vieille dame » soufrière, dont les pentes recouvertes d'une forêt tropicale subliment, vous pourrez découvrir l'immensité des fougères arborescentes. Mais, la Basse-Terre est, avant tout, ce rêve d'aventure qui vous permet de vous baigner sous une cascade, vous cacher derrière des feuillages immenses et vous prendre pour Tarzan en vous jetant dans l'un de ses sauts.

Repas à bord.

Départ à 20h00 Dîner et nuit à bord.



JOUR 5 : TORTOLA

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à 07h00.

Tortola est un port des îles Vierges britanniques qui se distingue par son esprit colonial parfaitement conservé et ses eaux cristallines d'une beauté incomparable.

Repas à bord.

Départ à 15h00 Dîner et nuit à bord.



JOUR 6 : SANTO DOMINGO

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à 10h00.

Saint-Domingue est un véritable paradis de la Mer des Caraïbes fait de sable blanc, de palmiers et d'une mer turquoise

Repas à bord. Départ à 23h58 Dîner et nuit à bord.

JOUR 7 : CATALINA ISLAND

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à 08h00.

L'île Catalina est une île tropicale de la Mer des Caraïbes, située sur la côte sud-est de la République dominicaine. Plages et forêts tropicales vous y attendent.

Repas à bord. Départ à 18h00. Dîner et nuit à bord.

JOUR 8 : EN MER

Petit déjeuner à bord.

Journée de navigation pour profiter des installations du bateau.

Repas et nuit à bord.

JOUR 9 : FORT DE FRANCE → MARSEILLE

Petit déjeuner à bord.

Débarquement à partir de 08h00.

Transfert en direction de Karibea Sainte Luce Hôtel ***

Dépose des bagages puis temps libre pour profiter des installations de l'hôtel (accès plage avec transat et serviettes mises à disposition). Déjeuner avec boissons à l'hôtel.

Salle de transit équipée de douches mise à disposition afin de se changer avant le vol.

Transfert pour l'aéroport. Assistance aux formalités d'enregistrement. Envol à destination de Marseille sur vols réguliers Air France via Paris

JOUR 10 : MARSEILLE

Petit déjeuner à bord

Arrivée à Marseille.



Plan de vols (sous réserve de modification par la compagnie aérienne)

Aller Marseille/ Paris / Fort de France 06h20 / 07h45 – 10h55 / 14h50

Retour Fort de France / Paris / Marseille 17h35 / 06h55 le lendemain – 09h15 / 10h35

Le CSE ne peut être tenu responsable en cas de retards aériens et du placement dans l'avion.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-05-25)

-> **Passeport valable 6 mois après la date de retour.**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport.

Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites suivants : <https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription jusqu'à 120 jours avant le départ : 120€ + coût de l'assurance
- De 119 à plus de 30 jours avant le départ : 60% de frais + coût de l'assurance
- De 30 à 21 jours avant le départ : 75% de frais + coût de l'assurance
- De 20 à 11 jours avant le départ : 90% de frais + coût de l'assurance
- Entre 10 jours et le jour du départ : 100 % de frais + coût de l'assurance

Nous consulter pour en connaître le barème. **Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Prix/Personne	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 €/an/matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Cabine Vue Mer Balcon			
Par adulte en cabine double	1671€ *	838,96 €	2509,96 €
Cabine extérieure			
Par adulte en cabine double	1567 € *	785,76 €	2352,76 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

Le prix comprend :

- L'assistance LMD le jour du départ à l'aéroport
- Le transport aérien MARSEILLE / FORT DE FRANCE / MARSEILLE sur vols réguliers Air France
- Les taxes d'aéroport : 115.12 € à ce jour,
- La surcharge carburant : 210 € par personne
- Logement 7 nuits dans la catégorie de cabine choisie équipée d'une douche et wc privés, air conditionné, téléphone, coffre-fort, sèche-cheveux, musique et TV.
- Le forfait boissons My Drinks : 210 € par personne à ce jour
- La pension complète à bord avec plusieurs repas dans la journée, à savoir : thé et café sur le pont pour les lève-tôt, petit déjeuner, déjeuner, thé de l'après-midi, snacks, dîner.
- La soirée de gala avec menu spécial.
- L'utilisation de tous les équipements du navire tels que la piscine, les transats, les chaises longues, la salle de sport, la discothèque, les draps de plage, la bibliothèque. Il est à noter que les équipements suivants ne sont pas tous disponibles sur l'ensemble des navires de la flotte Costa : bains à hydro massage, sauna, bain turc.
- Participation à toutes les activités d'animation quotidiennes : jeux, chasses au trésor, quiz, tournois, karaoké, soirées...
- Les taxes portuaires
- Le forfait de séjour à bord
- Les transferts aéroport / hôtel / port
- 1 nuit en chambre double en ½ pension avec boissons
- Arrêt au marché de Fort de France le J2
- Les transferts port / Karibea Ste Luce / aéroport le J9
- La journée à l'hôtel incluant l'accès à la bagagerie pour la journée, l'accès à tous les services de l'hôtel (plage, piscines, bar, restaurant, serviettes de plage)
- Le déjeuner à l'hôtel le J9 boissons incluses
- Salle de transit équipée de douches mise à disposition afin de se changer avant le vol.
- Les taxes portuaires
- Le carnet de voyage électronique
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%

Le prix ne comprend pas :

- Les excursions aux escales,
- Les dépenses personnelles,
- Toutes taxes gouvernementales nouvellement appliquées,
- Le supplément single : Nous consulter (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de cabine que celle prévue au contrat.

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.

